

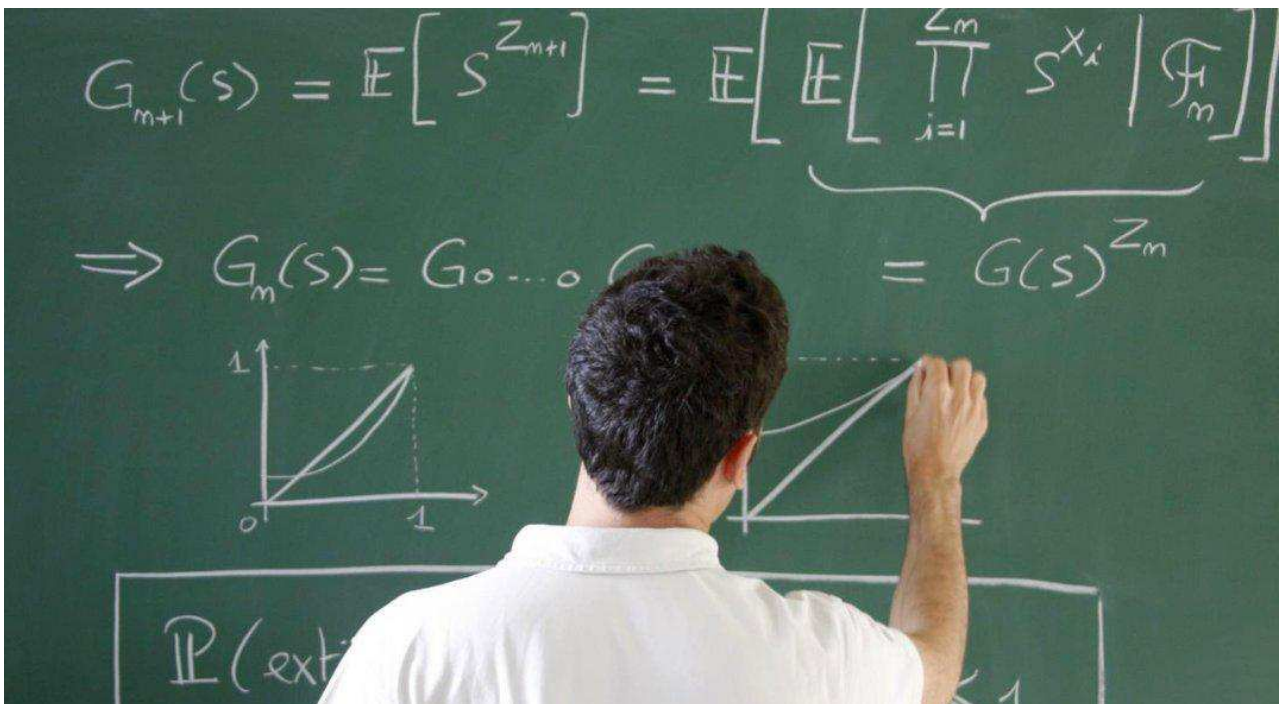
<https://www.aefinfo.fr/depeche/679875>

Erwin Canard

8 min read

Lycée : vers des maths obligatoires en première... mais pour qui ?

Lors d'une réunion le 28 septembre 2022, le comité de suivi de la réforme du lycée a fait le point sur les mathématiques. Les acteurs semblent unanimes : l'option mise en place à la rentrée pour les élèves de 1re n'est pas satisfaisante. Les principaux syndicats enseignants penchent pour des maths dans le tronc commun en 1re. La question qui se pose est : qui cet enseignement doit-il concerner ? Tous les élèves ou seulement ceux qui ne suivent pas la spécialité maths ? L'IGÉSR Olivier Sidokpohou présente les avantages et les inconvénients des deux modalités. Pap Ndiaye devrait arbitrer rapidement.



Moins de 10 % des élèves ont choisi l'option maths en cette rentrée.

Le feuilleton des mathématiques en lycée se poursuit. La question de la place de cette discipline n'a jamais été vraiment tranchée depuis la réforme du lycée portée par Jean-

Michel Blanquer. En décidant de ne pas intégrer un enseignement de maths dans le tronc commun, le ministre de l'époque s'était attiré des critiques, notamment des professeurs de mathématiques ([lire sur AEF info](#)) et de parents d'élèves ([lire sur AEF info](#)). La faible place accordée aux maths au sein de l'enseignement scientifique du tronc commun ne compensait pas.

En outre, si les mathématiques sont largement la spécialité la plus choisie, le fait qu'elle soit très souvent couplée avec la physique-chimie et la SVT ([lire sur AEF info](#)) a pour conséquence de "recréer" la série S ([lire sur AEF info](#)) alors que la réforme avait notamment pour objectif de combattre la toute-puissance de cette série. De même, les stéréotypes de genre qui touchent les matières scientifiques n'ont pas été atténués - au contraire - par la réforme ([lire sur AEF info](#)).

Les maths sont revenues sur le devant de la scène en décembre 2021, lorsqu'une note de la [Depp](#) a montré que le nombre d'heures de mathématiques dispensées en lycée avait largement baissé depuis la réforme ([lire sur AEF info](#)).

Moins de 10 % des élèves ont choisi l'option maths

Face aux demandes de renforcer la place des mathématiques au lycée et de faire en sorte que la discipline touche davantage d'élèves, le ministère de l'Éducation nationale a alors décidé d'installer un "comité maths" *ad hoc* ([lire sur AEF info](#)), duquel est ressortie la création d'une option facultative de maths, à la rentrée 2022, pour les élèves de première ([lire sur AEF info](#)).

Or, cette option n'a pas eu le succès escompté, en raison notamment de l'annonce tardive de sa mise en place en fin d'année scolaire ([lire sur AEF info](#)). Le ministère, qui n'aura des chiffres consolidés que mi-octobre, évoque moins de 10 % des élèves qui l'auraient choisie, sur un public potentiel d'environ 34 % des lycéens généraux (ceux qui ne suivent pas la spécialité mathématiques). Le [SNPDEN-Unsa](#) parlait en fin d'année dernière d'une "faible adhésion" ([lire sur AEF info](#)). En juin déjà, Pap Ndiaye reconnaissait qu'il n'y aurait "pas d'énormes effectifs en septembre pour cette heure et demie. Tout cela peut nous encourager à passer au caractère obligatoire en 2023, c'est l'hypothèse la plus probable" ([lire sur AEF info](#)).

C'est en effet ce qui se profile, selon les informations obtenues par AEF info à la suite du comité de suivi de la réforme du lycée (1) du 28 septembre, qui portait en partie sur le sujet des maths en lycée.

Avantages et inconvénients

Les co-pilotes du comité de suivi, joints par AEF info, constatent que l'ensemble des syndicats et associations jugent la situation actuelle "insatisfaisante" et s'opposent à un *statu quo*. "L'option ne correspond sans doute pas à la cible de 'mathématique pour tous', du fait que peu d'élèves l'aient choisie", analyse l'IGÉSR Olivier Sidokpohou (2), présent au comité de suivi et membre du feu "comité maths" ([lire sur AEF info](#)).

Dès lors, comme il s'agit de "renforcer" la place des maths, un seul choix apparaît : les placer dans le tronc commun. Mais... pour qui ? Deux modalités sont possibles : pour tous les élèves, ou seulement pour ceux qui ne suivent pas déjà la spécialité mathématiques.

Les deux options ont leurs avantages et leurs inconvénients, explique Olivier Sidokpohou : "Des mathématiques obligatoires pour tous ont l'avantage d'être lisibles, dans le sens où il serait clair qu'il y a des maths dans le tronc commun. Aussi, cela permet en cascade un allègement du programme de la spécialité maths car des éléments seraient traités dans le tronc commun. D'un autre côté, cette modalité coûte plus cher, puisque trois fois plus d'élèves seraient concernés, et se posera la question de l'organisation d'un enseignement à la fois pour des élèves qui sont excellents en maths et pour d'autres pour qui c'est un cauchemar depuis le collège..."

De l'autre côté, un point positif d'un enseignement de maths uniquement pour les élèves qui ne suivent pas la spécialité serait, poursuit l'IGÉSR, de "viser un public plus homogène, d'élèves un peu fâchés avec les maths". Aussi, logiquement, cette modalité "coûte moins cher". En revanche, elle aurait "l'inconvénient d'ajouter 1h30 de maths à des élèves qui n'aiment pas les maths et d'alourdir l'emploi du temps de seulement une partie des élèves. Il y aurait un effet punitif pour ces élèves alors qu'on souhaite justement une réconciliation avec les maths."

"construire une culture commune de maths"

Du côté des syndicats enseignants, on penche pour des mathématiques pour tous les élèves de première. "Mais il faut de vraies 'maths pour tous', qui permettent aux élèves d'avoir une culture commune et qui ouvre à d'autres disciplines, comme les sciences économiques et sociales", explique Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU.

Jérôme Fournier, secrétaire national SE-Unsa, est aussi favorable à cette modalité : "Il est important que tous les élèves d'une même cohorte aient une culture mathématique commune et il faut éviter que les élèves qui ne suivent pas la spé maths se considèrent comme pénalisés avec des heures en plus des autres". L'enseignant souligne toutefois les difficultés à la "définition d'un programme" pour ce nouvel enseignement.

Le son de cloche diffère légèrement au Sgen-CFDT. Le secrétaire national, Alexis Torchet, revendique certes de "remettre les maths dans le tronc commun", mais "pas les mêmes maths pour tous". Le syndicat prône en effet des "maths modulaires, différenciées selon le niveau, les parcours, les projets". Et d'expliquer : "Après 13 ans de scolarité commune, certains ont 18 en maths, d'autres ont décroché. Remettre une 14e année indifférenciée demande aux enseignants de gérer une hétérogénéité forte et a de gros risques de reproduire l'échec".

En revanche, Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, se positionne en faveur du maintien de l'option facultative "mais avec des contenus cohérents". Le proviseur est en tout cas contre des maths pour les seuls élèves qui ne suivent pas la spécialité car cela reviendrait à "leur imposer ce qu'ils n'ont volontairement pas choisi".

Décision imminente du ministre

Par ailleurs, les acteurs contactés par AEF info s'accordent sur un point : faire évoluer les programmes de mathématiques de la classe de seconde. "Si on arrive à ces difficultés en première, c'est qu'il y a un problème avant, en particulier en seconde où l'on n'a jamais décidé si c'était une classe de mathématiques pour tous ou si l'on travaille les prérequis pour la spécialité maths", affirme Olivier Sidokpohou.

Le programme de seconde doit alors mieux s'articuler avec le programme de spécialité de première ainsi qu'avec l'option maths complémentaires de terminale. Pour Sophie Vénétitay, rejointe par Jérôme Fournier, le programme doit aussi davantage "faire le lien avec la 3e", alors qu'aujourd'hui "il est surtout préparatoire à l'enseignement de

spécialité" et par conséquent "trop compliqué pour beaucoup, ce qui est une des causes du désamour" des élèves pour les maths.

Pap Ndiaye devrait annoncer sa décision concernant les mathématiques au lycée - un nouvel ajustement pour cette réforme - dans les prochains jours : la rentrée 2023, notamment l'allocation de moyens, se prépare en effet dès novembre. Jérôme Fournier demande aussi une décision rapide pour que "les collègues aient le temps de se préparer". Le ministre devra également préciser les modalités d'évaluation de cet enseignement, ainsi que si la décision prise est pérenne.

Generated with Reader Mode